

Programme triennal des immobilisations 2018-2020

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

VOICI LES FAITS SAILLANTS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE 2018 À 2020 DE L'ARRONDISSEMENT.

Le montant total du budget des immobilisations s'élevé à 38 190 000 \$ dont 12 730 000 \$ pour 2018.

Pour les trois prochaines années, le conseil d'arrondissement continuera d'investir dans le développement de l'arrondissement tout en assurant la pérennité de ses actifs et infrastructures en consacrant à cette fin près de 63 % du programme triennal d'immobilisations.

Les parcs et les plateaux sportifs

En 2018, le conseil d'arrondissement mettra l'accent sur le bien-être des citoyens en favorisant le développement des jeunes, les activités pour les aînés et la pratique sportive pour tous dans un environnement sécuritaire et adapté. Nous y consacrerons plus de 67 % du budget d'immobilisations.

Dans ce contexte, plusieurs terrains de baseball et autres plateaux sportifs feront l'objet de travaux afin de les rendre conformes aux normes actuellement en vigueur.

Des sommes sont également réservées pour la reconstruction de deux terrains de tennis au parc Clémentine-De La Rousselière ainsi que pour l'aménagement de chalets aux parcs Armand-Bombardier, de l'école secondaire de la Pointe-aux-Trembles et Don-Bosco.

Par ailleurs, nous effectuerons des travaux de réaménagement des sentiers et procéderons à l'ajout de mobilier urbain dans les parcs

Honoré-Primeau et Pierre-Blanchet. Cela permettra notamment de rendre les lieux plus conviviaux et sécuritaires.

Des sommes seront également consacrées au parc René-Vautelet pour remettre en état les équipements récréatifs, dont le terrain de bocce.

Le belvédère du parc du Vieux-Moulin de même que le pavillon des Meuniers feront l'objet d'investissements afin d'en améliorer l'accessibilité. L'arrondissement réservera aussi des sommes pour des aires de jeux au parc Saint-Marcel et poursuivra ses travaux d'aménagement de la plage de l'Est.

Par ailleurs, l'arrondissement créera un lien piétonnier près de la gare d'Anjou et améliorera le passage près de la rue Yvette-Brind'Amour.

La réfection routière et autres infrastructures

Les infrastructures routières se verront attribuer une enveloppe dédiée de plus de 18 % des investissements en immobilisations. La réfection routière et des trottoirs, le réaménagement géométrique des rues, les mesures d'apaisement de la circulation, seront ainsi priorisés.

La protection et le développement des immeubles au service des citoyens

Les édifices administratifs et communautaires bénéficieront d'investissements représentant environ 14 % du budget d'immobilisations en 2018.

Des sommes seront consacrées à la réalisation d'un stationnement écologique en périphérie de l'aréna Rodrigue-Gilbert. Au centre

aquatique de Rivière-des-Prairies, on prévoit l'ajout d'un vestiaire familial et la climatisation de certaines aires. Au centre communautaire Roussin un budget est dédié à la réfection de la toiture et à la mise à niveau du système d'éclairage de l'installation aquatique et du gymnase.

Par ailleurs, nous ferons l'acquisition de mobiliers pour les espaces de détente et familles de la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles et nous renouvellerons les équipements techniques et numériques de différents édifices de l'arrondissement.

Il y aura également des sommes qui seront investies pour des projets à caractère récréotouristique au sein de l'arrondissement.

Nous devons également mentionner que le conseil et l'administration de l'arrondissement travaillent étroitement avec les services centraux à la modernisation du boulevard Gouin et à la réalisation du projet Espace Rivière qui comprendra plusieurs installations municipales (maison de la culture, bibliothèque, centre communautaire et autres). Ces projets d'envergure seront financés en grande partie par la ville centre.

Finalement, pour les années à venir, nous poursuivrons les investissements dans l'amélioration de l'aménagement de nos parcs, à savoir, les chalets, terrains sportifs et autres installations. L'ensemble de nos infrastructures municipales fera également l'objet d'une attention particulière afin que les citoyens puissent pleinement en profiter.